



A la lecture des annonces du ministère sur la « *refondation de l'école pour redonner à l'École l'ambition et les moyens de faire réussir tous les élèves* », ou encore de « *l'École plus juste, qui ne laisse aucun enfant aux bords du chemin* » ou encore une école « *plus juste pour lutter contre les déterminismes qui minent l'idéal républicain, et fière d'être au cœur de la République* », pour reprendre les termes de la ministre dans sa lettre de rentrée 2015, on se prend à croire à une réalité nouvelle : La seule et unique logique comptable et les 80 000

suppressions de postes d'enseignants connues de 2007 à 2012 seraient donc un lointain cauchemar et la réalité seraient bientôt un retour à des conditions dignes.

Pourtant dans l'Allier, après avoir perdu 27 postes en 2012, 10 postes en 2013, et 9 postes en 2014 le solde annoncé de la carte scolaire 1er degré 2016 est « nul » pour la deuxième année de suite. Mais par le jeu de la différence entre « postes » et « classes », il y aurait une perte sèche de 14 classes, que les maigres attributions en RASED supplémentaire, remplacement et PDMQDC (4 postes) seraient très loin de compenser. Et au surplus, apparaîtraient des postes d'« aide à l'école » après fermeture inventant un statut d'adjoint « enseignant sans classe » à missions flexibles et variables, sans lisibilité sur leurs missions ni sur l'avenir.

Certains se féliciteront de ce « moindre mal », estimant qu'un solde nul est préférable à des suppressions.

On nous rétorquera alors que les chiffres de notre département sont impitoyables et que d'autres départements sont moins bien lotis que le notre qui a un nombre d'élèves par classe parmi les plus faibles. La FSU partage ce constat qui montre en effet l'ampleur des besoins partout au sein du territoire de la République. La question est de savoir si l'on partage les moyens ou la misère ? Cette carte scolaire, comme les précédentes, nous donne la réponse : l'harmonisation se fait uniquement vers le bas.

C'est ainsi que l'affirmation selon laquelle il y a prise en compte des difficultés spécifiques de tel ou tel territoire devient mise en concurrence des territoires et aboutit à cette harmonisation par le bas. Telle est la logique inégalitaire de la territorialisation de l'école, de la réforme dite des "rythmes" à celle du collège dont la FSU demande plus que jamais l'abrogation, en passant par la mise en place des conventions territoriales en zones rurales. L'égalité veut d'autres lois.

On nous explique aussi que la question de la carte scolaire est « déconnectée » de la convention territoriale signée l'an passé. Pourtant, les fermetures proposées sont à l'évidence ciblées en majorité sur des grosses écoles essentiellement urbaines. Les zones rurales sont relativement préservées... cette année, en attendant les regroupements.

Nul besoin d'être un grand scénariste pour imaginer à l'avance le scénario des cartes scolaires des années à venir : Au nom de la « l'équité », on nous expliquera alors que les chiffres sont impitoyables, et que dans les zones rurales, faute de regroupement, le nombre d'élèves par classe est trop faible à comparer de ce qui existe dans les zones urbaines... En effet, l'écart sera d'autant plus grand que cette année on fait augmenter la moyenne par les fermetures. Cette logique est sans fin. Et ceux qui croient tirer leur épingle du jeu aujourd'hui sont ceux qui seront sacrifiés demain.

Pourtant, également, et contrairement à l'idée dominante, de nombreuses études

ont mis en évidence un impact de la réduction du nombre d'élèves par classe, plus fort dans le 1er degré et dans la première partie du collège, bénéficiant davantage, dans l'ensemble, aux élèves issus d'un environnement social ou scolaire défavorisé. Cette conclusion a été publiée par Olivier MONSO en novembre 2014 dans la revue Education & formations (n°85). Une autre étude américaine de Diane Whitmore SCHANZNBACH publiée par le National Education Policy Center de l'Université du Colorado a également mis en évidence des effets positifs durables sur les compétences cognitives et non cognitives des élèves : les enfants venus des classes réduites ont un niveau plus élevé en maths et langue nationale et ont poursuivi plus longuement leurs études et obtenu de meilleurs salaires.

Pourtant également, les enseignants plébiscitent largement le travail à effectif réduit. Parce que c'est plus confortable d'une part, et ce n'est pas indécent de le dire, mais aussi parce que cela permet un travail plus différencié, une meilleure prise en charge de la difficulté scolaire. Et même s'ils ne sont pas des « chercheurs experts » pouvant arriver aux mêmes conclusions que les études précédemment citées, les enseignants expriment largement, comme le révèle une enquête récente du SNUipp-FSU, que la réussite des élèves est leur principale motivation dans l'exercice de leur métier et aussi que ceux exerçant dans de petites écoles et en zone rurale témoignent d'un regard plus positif sur leur métier.

Donc pour la FSU, l'école qui a été saignée depuis une décennie a besoin d'être soignée, pas d'être laissée en l'état. Et plutôt que de se poser les questions « qu'est-ce qu'une classe ? » ou « Comment les équipes doivent-elles adapter leur organisation pédagogique au retrait d'une classe ? », peut-être devrait-on se poser la question « Quelle école voulons nous ? » comme nous y invitait madame la DASEN en référence au nom d'une association créée dans un département voisin.

Pour la FSU, il appartient à chacun à son niveau de répondre à cette question et d'en tirer les conséquences concrètes en agissant en adéquation avec cette réponse.

Pour la FSU, au delà de la communication grandiloquente du ministère, il est plus que temps de joindre les actes à la parole. C'est pourquoi la FSU s'oppose à toutes les fermetures de classes proposées qui n'ont pour justification que le seul respect des contraintes budgétaires imposées par le gouvernement. La FSU invite toutes celles et ceux qui partagent l'idée d'une école « plus juste pour lutter contre les déterminismes qui minent l'idéal républicain, et fière d'être au cœur de la République », pour reprendre à nouveau les termes de Madame la ministre, à refuser de se plier à la soi disant « réalité » comptable.